

Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Pour une structure adaptée aux besoins socioculturels dans le quartier de Vermont et du Grand-Pré».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 15 mai 2002, dans le rapport M-159 A)

MOTION

Considérant:

- que l'étude de la motion M-159 a démontré la nécessité d'une structure socioculturelle adaptée dans le quartier concerné;
- que le bâtiment actuel ne donne pas toutes les assurances de sécurité nécessaires pour accueillir le public, même en petit nombre;
- qu'il est avéré qu'une telle structure est nécessaire dans le quartier;
- qu'une telle institution doit être à l'usage de tous les habitants et non seulement de quelques personnes,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à étudier et à lui présenter une proposition de construction légère, à proximité de Mottattom, par exemple sur le parking existant à l'avenue Giuseppe-Motta, ou ailleurs, structure comprenant des ateliers à l'usage des personnes intéressées, ainsi que des locaux offrant toute sécurité pour accueillir du public à l'occasion de travaux communs, de cours ou de spectacles à l'intention des habitants du quartier;
- à conduire une étude sur les besoins sociaux et culturels du quartier en collaboration avec les diverses structures et associations travaillant actuellement dans le quartier;
- à donner au Conseil municipal une information claire et détaillée sur les développements possibles de ce périmètre;
- à attendre les conclusions de cette étude avant de prendre une décision définitive concernant l'affectation du bâtiment propriété de la Ville de Genève.